

219C0034
FR0013006558-FS0018

7 janvier 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SRP GROUPE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 janvier 2019, la société FIL Limited¹ (Pembroke Hall, 42 Crow Lane, Pembroke, HM19, Iles des Bermudes) a déclaré avoir franchi en baisse, le 31 décembre 2018, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société SRP GROUPE et détenir 2 027 675 actions SRP GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 4,01% du capital et 3,43% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
FIL Gestion	1 132 609	2,24	1 132 609	1,92
FIL Investments International	895 066	1,77	895 066	1,52
Total FIL Limited	2 027 675	4,01	2 027 675	3,43

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation de capital de la société SRP GROUPE³.

¹ FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommé Fidelity Investments.

² Sur la base d'un capital composé de 50 614 402 actions représentant 59 045 950 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment prospectus ayant reçu le visa de l'AMF n° 18-543 en date du 30 novembre 2018 et communiqué de la société SRP GROUPE en date du 21 décembre 2018.